

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME  
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE  
(24 crédits)**

---

---

**1. Identification du programme : Mineure en gestion des opérations**

- 1.1 Faculté : Administration
- 1.2 Unité responsable du programme : Département d'administration
- 1.3 Titre du programme : Mineure en gestion des opérations
- 1.4 Diplôme accordé :
- 1.5 Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> juillet 2010

**DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROGRAMME**

**2.1 Objectifs**

Le programme de mineure en gestion des opérations est offert dans le cadre des programmes avec majeure/mineure à l'Université de Moncton par exemple les programmes avec majeure en économie, en mathématiques ou en informatique. Le programme proposé consiste en 24 crédits de cours et est destiné aux personnes inscrites à des programmes avec majeure/mineure dans d'autres facultés de l'université. Le programme vise l'acquisition de connaissances de base et de compétences en gestion des opérations ainsi que la capacité d'accomplir des tâches reliées à la fonction opération-production au sein des organisations. À la fin de ses études, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'occuper des postes en planification de la production, en approvisionnement ou autres postes reliés aux activités organisationnelles nécessitant des connaissances en gestion des opérations.

**2.2 Stratégies pédagogiques**

Puisque les cours du programme de mineure en gestion des opérations sont similaires à ceux du programme de Baccalauréat en administration des affaires (gestion des opérations), les approches pédagogiques à privilégier sont similaires. Il s'agit essentiellement d'une combinaison de diverses stratégies telles que l'exposé magistral, la méthode de cas, l'intervention de personnes-ressources en provenance du milieu des affaires, des projets d'observation sur le terrain, ainsi que la simulation par le biais des modèles informatisés.

- L'exposé magistral permet de présenter des sujets ou thèmes de façon plus méthodique et s'avère particulièrement nécessaire aux yeux des étudiantes et étudiants, lorsqu'il s'agit des sujets fondamentaux et de nature technique. Le recours à la méthode magistrale contribuerait entre autres à une meilleure assimilation des modèles quantitatifs souvent privilégiés dans les cours de la discipline principale. En fait, cette méthode est utilisée à divers degrés dans l'ensemble des cours du programme. Elle est par exemple largement présente dans les cours de base comme ADGO 1431 Intro gestion des opérations et ADGO 2432 Méthodes quantitatives en gestion.
- Le recours à la méthode de cas ou à des projets d'étude permet aux étudiantes et étudiants de participer activement au processus d'apprentissage fondé sur le travail en équipe et la présentation en classe en utilisant des outils informatiques les plus récents. Certains cours dans la discipline principale font appel à cette pédagogie, notamment ADGO 4417 Techniques : gestion de projet.
- La formation en gestion des opérations intègre aussi les conférences données par les personnes-ressources principalement issues du milieu des affaires du Nouveau-

- Brunswick et du Canada, et des projets d'observation sur le terrain. Ces activités qui permettent de mettre en relief une vision plus concrète des pratiques de gestion sont prévues dans des cours de la discipline principale, comme ADGO 3433 Gestion de la qualité.
- De plus, le recours à des matériels de vulgarisation sur vidéo produit par des groupes d'intérêt dans diverses disciplines et à des modèles de simulation utilisant des logiciels informatiques est aussi prévu dans le programme. Par ailleurs, dans un effort de transfert de connaissances acquises dans les travaux de recherche réalisés par des membres du corps professoral, certaines de leurs publications sont incluses comme matériels didactiques dans des cours du programme.

Les stratégies pédagogiques privilégiées dans le cadre du programme de mineure en gestion des opérations mettent, en premier lieu, l'accent sur la connaissance afin de transmettre les savoirs jugés pertinents pour réaliser des tâches reliées à la fonction opération-production dans les organisations. En second lieu, les stratégies pédagogiques cherchent à développer les habiletés et les savoir-faire appropriés. En dernier lieu, elles visent à développer les valeurs individuelles, les comportements à adopter au sein de la société et le désir de continuer à apprendre. Bref, l'ensemble des stratégies pédagogiques va donc chercher à donner à la diplômée ou au diplômé une bonne formation concernant les savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires pour être capable d'œuvrer de façon efficace au sein des organisations.

### **2.3 Résultats attendus**

Au terme de sa formation en gestion des opérations, la diplômée ou le diplômé de la mineure aura acquis des connaissances de base permettant de s'intégrer plus facilement à l'équipe responsable de l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des opérations de l'organisation. Dans cette perspective, elle ou il sera capable de faire preuve d'innovation et de créativité dans la résolution de problèmes reliés à la gestion des opérations. Entre autres, la diplômée ou le diplômé sera en mesure d'accomplir des tâches reliées à la gestion de projets et à la planification des approvisionnements.

## **3. La formation fondamentale dans la mineure**

En règle générale, la formation fondamentale relève du programme de majeur de l'étudiante ou de l'étudiant toutefois, dans le cadre de la mineure en gestion des opérations, l'objectif est de préparer les étudiantes et les étudiants à mieux comprendre le rôle de la fonction opération-production dans l'atteinte des objectifs de l'organisation.

### **3.1 Limites et objectifs de la formation fondamentale et les stratégies pour les atteindre.**

Le programme vise également à préparer les étudiantes et les étudiants à relever les nombreux défis auxquels ils seront confrontés dans leur vie professionnelle sachant que ces défis proviennent aussi bien de l'environnement interne que de l'environnement externe. Ces défis ont trait à des aspects aussi divers que la qualité des produits et services, l'écoute de la clientèle, la gestion des opérations et de la productivité, la gestion du changement, la place qu'occupe l'entreprise sur les marchés internationaux, la concurrence étrangère et le maintien des parts de marché dans un environnement sans cesse turbulent, l'innovation et la créativité, la rationalisation des ressources, les nouvelles formes de travail, le renouvellement des structures organisationnelles, etc.

L'énumération précédente des situations que devront affronter les diplômées et les diplômés de la mineure gestion des opérations ne signifie pas qu'elles doivent être traitées séparément. Le programme de mineur proposé comprend 24 crédits qui sont divisés en deux catégories : la première comprend 15 crédits obligatoires regroupant un ensemble cohérent de cours jugés nécessaires pour permettre aux étudiantes et aux étudiants de bien cerner la discipline de la gestion des opérations et ses outils d'analyse. Ainsi, on retrouve les cours suivants : ADGO1431 Intro gestion des opérations, ADGO 2432 Méthodes quantitatives en gestion, STAT 2633 Intro à la statistique appliquée, ADGO 3433 Gestion de la qualité et ADGO Techniques : gestion de

**CPR-IA-ÉNONCÉ DE PROGRAMME (MINEURE)**

**L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME  
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE  
(24 crédits)**

---

projet. La seconde catégorie offre la possibilité à l'étudiante ou l'étudiant de choisir trois autres cours à option parmi les cours suivants pour parfaire ses connaissances de la discipline : ADGO 3434 Gestion des stocks, ADGO 3461 Statistique en gestion, ADGO 3481 Recherche opérat. en gestion, ADGO 4434 Chaîne logistique et ADGO 4465 Prévision et planification.